

Le fort de Vaujours

CSS

14 mai 2018





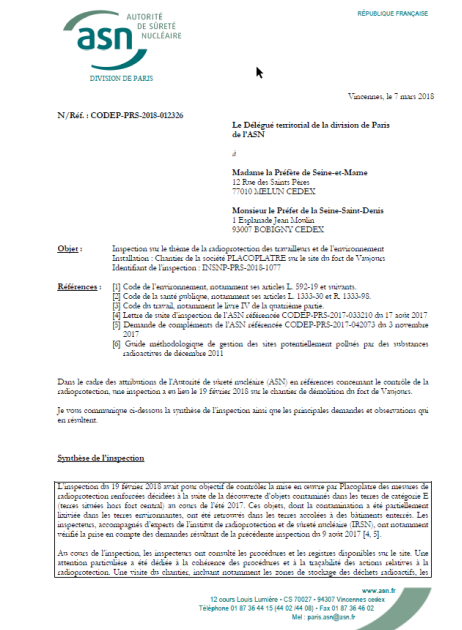
Actions de contrôle de l'ASN depuis la CSS du 29 novembre 2017

- 10 janvier : avis de l'ASN sur le rapport hydrogéologique.
- 19 février : inspection de l'ASN.



Synthèse de l'inspection du 19 février 2018 (1/5)

- Contrôler la mise en œuvre des mesures de radioprotection décidées à la suite des découvertes d'objets contaminés.
- Vérifier la prise en compte des demandes de l'inspection précédente.
- Organisation robuste et des moyens globalement adaptés.





Synthèse de l'inspection du 19 février 2018 (2/5)

- Demandes formulées :
 - Corriger quelques incohérences du plan général de coordination.
 - Assurer la traçabilité du suivi médical et de la sensibilisation de quelques travailleurs.
 - Respecter la périodicité annuelle de contrôle du portique de détection.
 - Justifier les hypothèses retenues pour l'activité massive des terres dans les fiches d'intervention / résultats de prélèvements.



Synthèse de l'inspection du 19 février 2018 (3/5)

- Justifier l'hypothèse retenue pour l'empoussièrement du chantier.
- Confirmer les hypothèses retenues pour le rendement des appareils de mesure.
- S'assurer de la résistance du fixateur.
- Procéder au calcul de la dose indicative.



Synthèse de l'inspection du 19 février 2018 (4/5)

- Observations :
 - Étudier la possibilité de réaliser des mesures plus précises de contamination atmosphérique.
 - Affiner les investigations en cas de déclenchement d'une alarme sur les balises atmosphériques.
 - Définir des modalités de contrôle périodique des zones d'entreposage des terres contaminées.
 - Clarifier les consignes du local de stockage des échantillons de terres présentant un marquage radioactif.



Synthèse de l'inspection du 19 février 2018 (5/5)

- Transmettre le rapport de fin d'intervention relatif à l'assainissement des zones de découverte d'objets contaminés.
 - Transmettre la stratégie pour réaliser des contrôles complémentaires dans les terres accolées aux bâtiments.
 - Mettre à jour le protocole de suivi radiologique.
- Réponse à la LDS reçue le 4 mai, en cours d'analyse**



Point sur les questions en suspens

- Réserves sur la représentativité des mesures réalisées par l'APA au plus près des travailleurs et effets du « champignon » sur les APA
 - Organisation globale similaire à d'autres chantiers de dépollution radiologique, satisfaisante par rapport au risque.
 - Des mesures individuelles seraient plus précises.
 - Il n'existe pas de norme ou de publication dans le domaine radioactif



Tierce expertise CENBG

- Existence d'un cahier des charges ASN – CENBG pour réalisation tierce expertise au frais Placoplatre.
- Prochaines tierces expertises à définir :
 - Intervention sur les zones où les déchets enterrés ont été découverts
 - Intervention sur les terres de catégorie D



Éléments nécessitant un nouvel avis de l'ASN

- Avis de l'ASN sur les opérations ultérieures :
attente des éléments d'information (et d'un échéancier de transmission) de Placoplatre sur
 - la nouvelle version du protocole de suivi radiologique (phase d'exploitation de la carrière) ;
 - la modification des SUP ;
 - le déplacement des terres excavées en dehors du site (dans le cadre du dossier « carrière »)